

### CENTRE de TENNIS de la VEYRE

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT Du mardi 08 mars 2022 à 19 h 30

## PROCÈS-VERBAL

Notes et rédaction : L. Busslinger

1) Liste de présence :

Présents: 22 excusés: 5

#### 2) Adoption du PV de l'AG du 16.03.2021 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### 3) Rapports:

a) du président Daniel Meyer. L'année 2021 a encore été placée sous le signe du Covid avec la fermeture imposée des installations du 4 janvier à mi-avril (sauf école de tennis) et de nouvelles restrictions en fin d'année. Grâce au report de deux nouvelles tranches de remboursements (58'000 chf au lieu de 130'000 chf) le CVT a pu rester à flot. Des indemnités Covid sont encore attendues. L'année a aussi été marquée par le départ de notre directeur durant 26 ans, Philippe Serex, fêté comme il se doit le 25 septembre. Pour le remplacer, le Comité a pu s'assurer les services de Christine Suard. Au secrétariat, Laurence Giczi a remplacé Natalia Bakaldina. De nombreux travaux d'entretien ont été faits. Une réflexion doit s'engager sur nos produits. Les cotisations sont stables depuis 11 ans et le comité examinera si des adaptations sont nécessaires ou pourraient concerner les heures d'hiver. Daniel Meyer remercie tous les employés, nos restaurateurs qui ont encore vécu une année difficile et tout son comité.

b) de la direction sportive. Christine Suard. Trois promotions sur les dix équipes d'interclubs : 45+ LNC Messieurs 1 en LNB ; 2L Messieurs 2 en 1ère ligue ; 35+ Messieurs 3L en 2L. Six autres équipes se sont maintenues : 45+ LNC Messieurs 2, 1L Messieurs 1, 2L Messieurs 1, 1L Dames, 2L Dames, 30+ 2l Dames. L'équipe Dames LNC a été reléguée. L'équipe Interseniors 50+ a remporté le Championnat VD 2021 (17 équipes). Chez les juniors, Stella Ramu a remporté le championnat vaudois d'hiver en U10 et Héloïse Rivier en U14. Formé au CVT Alexander Orlov goûte la vie d'un tenissman professionnel dans une académie italienne.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité, sans discussion.

### 4) Rapport du caissier, Marc-Olivier Savary, de la révision, comptes 2021, budget 2022

Marc-Olivier Savary présente bilan et comptes (slides projetés). Au bilan, les immobilisations (immeubles, installations, mobilier moins le fonds d'amortissement) représentent 8,068 mios (8,181 en 2020). Suite aux amortissements financiers, les emprunts bancaires sont de 7,290 mios (7,348). A la suite du report de deux tranches d'amortissements (avec l'accord des communes qui cautionnent) la diminution des emprunts bancaires s'est limitée à 58'000 chf.



# CENTRE de TENNIS de la VEYRE

COMPTE DE RÉSULTATS CHF '000	Effectif 2020	Budget 2021	Effectif 2021	Var.	Budget 2022
Produits	1 152 -344	1 150 -340	1 245 -358	95 -18	1 <mark>260</mark> -380
Charges de personnel Charges d'exploitation	-525	-530	-573	-43	-600
EBITDA	283	280	314	34	280
Amortissements	-114 -165	-98 -165	-115 -162	-17 3	-110 -150
Charges financières Charges extraordinaires (COVID)	-23	-50	-43	7 2	0
Produits extraordinaires (COVID) Impôts et taxes	35 -18	40 -16	-20	-4	-15
Résultat de l'exercice	-2	-9	16	25	5

Avec les diminutions de location de courts (Covid) l'augmentation des produits est essentiellement le fait de la bonne fréquentation des cours, avec introduction de cours adultes prisés. L'augmentation des charges de personnel reflète le « tuilage » nécessaire au passage du témoin entre Philippe Serex et Christine Suard. Les charges extraordinaires dues au Covid ont été un peu moins importantes que prévu alors que de nombreux membres ont renoncé au remboursement des heures d'hiver perdues (env. 15'000 chf). Merci à eux. L'année boucle ainsi avec un bénéfice de 16'000 chf. Pour 2022, il faut s'attendre à des coûts supplémentaires d'énergie (situation internationale). Les conditions des professeurs de l'Ecole de tennis ont aussi été améliorées. Au tableau de financement, on constate que le cash généré par l'activité d'exploitation a diminué d'environ 100'000 chf durant les deux années Covid se fixant à 198'000 chf en 2021 contre 318'000 en 2019. On prévoit de revenir à un montant de 300'000 chf en 2022, nécessaire à couvrir les intérêts et l'amortissement de nos emprunts bancaires (280'000, retour à une année normale sans suspension d'amortissements) et à la rénovation du mur d'entraînement extérieur (21'000 chf). Les six membres du personnel fixe représentent 3,1 EPT.

**Cotisations.** Reconduites sans changement (voir 3a). Soit : Actifs 410 fr.; Couples 640 ; Ecoliers 130 ; Juniors 190 ; Etudiants/Apprentis 260 ; Membres en congé : Adultes 90 ; Etudiants/Apprentis 90 ; couples 180 ; juniors 60.

Le rapport de la fiduciaire (BfB Fidam révision à Renens) est lu. Conclusion : « Lors de notre contrôle nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Mise en discussion et vote des rapports. Un membre demande si le CVT a contracté un prêt Covid qui aurait permis de faire face aux amortissements. Tel n'est pas le cas, vu le report de tranches. Des taux avantageux ont aussi pu être négociés à la fin de l'année dernière. Le comité a privilégié les demandes d'aides COVID non remboursables.

L'assemblée adopte les comptes et le rapport de révision 2021 ainsi que le budget et les cotisations 2022 à l'unanimité.



# CENTRE de TENNIS de la VEYRE

5) Nomination du comité

Tous les membres, soit Daniel Meyer, Laurent Busslinger, Frédéric Chabod, Fabian Noverraz, Marc-Olivier Savary et Stéphane Keck se représentent pour une nouvelle année. Ils sont reconduits à l'unanimité.

# 6) Nomination du Président (parmi les membres du comité)

Daniel Meyer se représente pour une nouvelle année.

Il est élu à l'unanimité.

## 7) Nomination de l'organe de révision.

La fiduciaire BfB Fidam révision SA est reconduite dans cette fonction pour un an.

9) Programme 2022

Il sera sur le site. Christine Suard le présente en mettant l'accent sur plusieurs nouveautés. Le weekend d'ouverture sera marqué (dimanche 1er mai) par un tournoi de doubles parents-enfants. Il s'agit de proposer une activité pour tous les niveaux et catégories d'âge, du kids tennis aux adultes. Au mois d'août (du 3 au 9) le CVT accueillera – en première suisse - une étape du tournoi juniors Ten Pro. Quelques 200 jeunes sont attendus avec un accent sur les régionaux. Le tournoi de clôture du 24 septembre sera enfin l'occasion de remettre également les prix de l'année (journée de clôture).

### 10) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été déposée.

### 11) Proposition du comité

Le comité n'a pas de proposition.

### 12) Divers

Pas de divers

La séance est levée à 20 h 25.

Le vice-président et secrétaire ad hoc,

1806 SAINT-LEGIER - La Veyre-Derey - Tél. 021 921 49 79 - secretariat.cvt@bluewin.ch - www.cvtennis.ch